



Chèque revenu impayé pour provision insuffisante

Par lilly, le 19/05/2009 à 23:32

Bonjour,

j'ai vendu une chambre d'enfant sur le site " le bon coin " au prix de 340 €, que la personne m'a réglé en deux fois soit deux fois 170€, le 10 novembre 2008.

Malheureusement, les chèques me reviennent systématiquement impayé, et quand je l'appelle ou que je lui envoie un mail pour régler notre différent, elle ne me répond pas.

J'ai en ma possession un certificat de non paiement de la banque mais voilà cela ne change rien, on refuse de me régler car provision insuffisante.

Quel est mon recours, comment puis-je faire pour être réglé, même ma banque ne sais pas quoi faire...en dehors de prendre un avocat ou un huissier mais avec des frais d'engagement pour procédure.

Tenez moi informé s'il vous plait car je suis vraiment déçu et je ne sais plus quoi faire.

Cordialement,
lillie